

JOURNAL DE LA HAYE.

ABONNEMENT. En Hollande, 26 fl. 30 fl. En France, 14 fl. 16 fl. En Belgique, 12 fl. 14 fl.

BUREAU DE LA REDACTION, à la Haye, Lagerstraat, derrière le Prinsengracht, No 121.

LA HAYE, 5 Mars. Affaires d'Angleterre.

Le parlement a été prononcé à une majorité de 97 voix dans la chambre des communes en faveur du projet de sir Robert Peel sur les céréales; telle est la sanction solennelle, irrévocable, de la politique commerciale de sir Robert Peel.

Quels que soient les éléments de cette majorité, quels qu'ils soient sur d'autres points, les opinions des membres de la chambre qui ont concouru à la former, le vote de samedi est le plus grand succès de la politique commerciale de sir Robert Peel.

Les journaux ont bien accusé d'apostasie les membres de la chambre qui ont eu le devoir de voter en faveur du projet ministériel; ils ont bien fait remarquer de quels éléments hétérogènes se compose la majorité; leurs observations et leurs calculs ne font que mieux ressortir l'importance du vote.

A leur compte, le ministère n'a pas de parti dans la chambre, le grand nombre de ceux qui ont voté pour lui se compose de ses adversaires; le gros de son parti l'a abandonné; mais vraiment, que dire d'un ministre qui peut se soutenir devant une chambre, sans être appuyé par aucun parti, qui peut faire adopter ses propositions uniquement parce qu'elles se justifient en elles-mêmes et qu'elles n'ont pas besoin pour être acceptées d'être appuyées par un parti...

Le parti protestant n'a rien de plus à se reprocher que de ne pas voir la transformation qui s'opère dans les partis, grâce à la direction intelligente autant que pratique donnée aux idées par les hommes d'Etat qui tiennent les rênes du gouvernement; ils ne comprennent pas de la fusion qui se fait insensiblement et par la force des choses et la marche des événements; ils ne comprennent pas que les vieilles dénominations des partis ne trouvent plus d'application aujourd'hui, si ce n'est chez quelques hommes qui deviennent chaque jour moins nombreux.

En effet, le nouveau parti conservateur qui se forme et dont les rangs se grossissent tous les jours de ce qu'on appelle les défections des autres partis, et celui à la tête duquel s'est placé sir Robert Peel, ont pour base un texte qui s'appuie sur des idées générales, et qui est le résultat de la réflexion et de l'intelligence comme dans les idées de la révolution de 1789.

velopper la réalisation parce qu'il n'a pas eu l'initiative. Ce parti est le véritable parti libéral, c'est à lui que l'avenir appartient en Angleterre et c'est en vain que les fractions diverses qui ne s'appuient plus que sur des traditions surannées ou sur des prétentions inadmissibles essaieraient de lui faire la concurrence. Ainsi, que la chambre des lords, comme l'espèrent encore les protectionnistes, veuille opposer un veto au projet adopté par l'autre chambre, elle ne fera que retarder de quelques jours, de quelques mois, peut-être, la réalisation d'une réforme devenue nécessaire; et loin d'affaiblir ou de déconsidérer le ministère, ce corps s'affaiblirait et se déconsidérerait lui-même aux yeux du public en acceptant la mission, souvent fatigante, mais profitable, de faire obstacle au progrès.

Hier à midi la commission réunie des deux Chambres des Etats-Généraux, chargée de présenter au Roi une adresse de condoléance au sujet de la mort du fils de S. A. R. le Prince Frédéric-Auguste de Prusse, a eu l'honneur d'être admise auprès de S. M. Le Roi, et a eu l'honneur de présenter au Roi la liste des candidats à la place de membre de collège de conseillers et maîtres-généraux de la monnaie.

En vertu des lettres particulières datées d'Amsterdam, 2 mars, l'exportation de toutes espèces de légumes secs est autorisée en Hollande. Nous pouvons, en même temps annoncer avec certitude que divers bateaux chargés de ces légumes sont prêts à partir pour ce pays.

Belgique.

Quoique la plupart des journaux belges ont annoncé que le ministère avait donné leur démission, et que le Roi avait accepté leur démission, nous ne pouvons nous empêcher de dire que la crise ministérielle n'est pas terminée, et encore moins quel sera le dénouement. Les choses, comme on peut bien le penser, les conjectures ne manquent pas; le bruit qui paraît avoir le plus de crédit est celui d'après lequel M. Dechamps resterait au cabinet qu'il serait chargé de reconstruire; que l'appel fait à M. de Molenberg n'a pas eu de meilleur résultat que celui adressé précédemment à M. d'Huart; que la démission de M. Malou et de M. Van de Weyer serait définitive.

Au commencement de la séance de la chambre des représentants d'aujourd'hui des interpellations sur la crise ministérielle ont été adressées aux membres du cabinet qui se trouvaient à la chambre. Voici les détails de cet incident.

M. Mamilius demande la parole pour une motion d'ordre: Messieurs, dit-il, je demanderai au ministère s'il ne lui paraît pas convenable d'éclairer la chambre sur la situation et sur les progrès de la loi de comptabilité, depuis les explications données par M. Malou.

M. Malou a répondu qu'il ne pouvait pas donner de nouvelles explications sur la situation de la loi de comptabilité, si des explications n'avaient été données à la chambre, le ministre des finances n'aurait pas attendu, pour les donner, l'interpellation de l'honorable M. Mamilius.

an personne, et je suis bien-aise que vous me reconnaissiez, mon cher monsieur Caderousse; cela prouve que nous avons bonne mémoire, car si je ne me trompe, voilà toutôt dix ans que nous ne nous sommes vus.

Ce calme, cette ironie, cette puissance, frappèrent l'esprit de Caderousse d'une terreur vertigineuse.

— L'abbé! l'abbé! murmura-t-il en crispant ses poings et en faisant claquer ses dents.

— Nous voulons donc voler le comte de Monte-Christo? continua le prétendu abbé.

— Monsieur l'abbé, murmura Caderousse cherchant à gagner la fenêtre que lui interceptait impitoyablement le comte, monsieur l'abbé, je ne sais... je vous prie de croire... je vous jure...

— Un carreau coupé, continua le comte, une lanterne sourde, un trousseau de renseignements, un secrétaire à demi mort, c'est clair cependant.

Caderousse s'étranglait avec sa cravate, il cherchait un angle à se cacher, un trou par où disparaître.

— Allons, dit le comte, je vois que vous êtes toujours le même, monsieur l'assassin.

— Monsieur l'abbé, puisque vous savez tout, vous savez que ce n'est pas moi, que c'est la Caronte; c'a été reconnu au procès, puisqu'ils ne m'ont condamné qu'aux galères.

— Vous avez donc fini votre temps, que je vous trouve en train de vous y faire recommencer?

— Non, monsieur l'abbé, j'ai été délivré par quelqu'un.

— Ce quelqu'un-là a rendu un charmant service à la société.

M. Mamilius. Messieurs, c'est une chose honteuse pour la chambre que d'avoir à discuter les intérêts du pays avec un ministre qui depuis 15 jours est en dislocation.

M. de Mérode dit que, vu la question que l'on traite, la situation du ministère l'intéresse fort peu. Il s'agit de savoir quel doit être le caissier de l'Etat: que lui importe que ce banc (l'orateur montre le banc des ministres) soit vide ou qu'il soit plein depuis ce côté-ci jusqu'à ce côté-là; il me semble au contraire, dit-il, que dans la discussion qui occupe la chambre, moins le banc des ministres sera compact, plus l'opposition aura de force.

M. Verhaegen demande à la chambre si pour discuter une question d'une telle importance que celle qui est à l'ordre du jour, il ne faut pas que le ministère soit au complet, et que la chambre elle-même soit dans son assiette normale. Depuis plusieurs jours la chambre a perdu sa physionomie habituelle; elle est agitée par la même anxiété que le public; et cependant on discute un sujet très important. Il y a deux jours on a répondu que l'on ne pouvait s'expliquer; on dit aujourd'hui que rien n'est changé à la situation; qu'il faut encore attendre. Il semble en vérité qu'au dehors l'on en sache plus long qu'au dedans. Or, personne ne l'ignore: on dit que les ministres ont tous donné leur démission; est-ce vrai? cela n'est-il pas vrai? mais supplions le ministère de nous répondre par un oui ou un non; j'entends M. d'Huart dire que le ministère n'a pas à s'expliquer. Ce que leur démission leur donne de confiance, ils ne l'ont plus depuis leur démission; car au dehors de cette enceinte des personnes, se disant bien informées, et en position de l'être, le disent à haute voix: Il n'y a qu'ici que l'on est censé devoir tout ignorer. Je demande qu'on me donne une réponse catégorique; qu'on dise oui ou non.

M. le ministre des finances. Messieurs, la loi qui nous occupe peut être discutée que le ministère ait ou non la confiance de la chambre, elle est complètement indépendante de la situation actuelle; car des positions que nous occupons nous les voulons nous point pour nous particulièrement, mais pour tous les ministres qui nous succéderont; notre situation est tout à fait indépendante de la loi de comptabilité. Lorsque, il y a deux jours, nous avons dit qu'au sujet de ces explications pourraient être données à la chambre nous les donnerons, la chambre a paru satisfaite. Depuis ce jour il s'est écoulé à peine deux fois vingt-quatre heures et voici que l'on vient réitérer ces interpellations. La chambre, je le répète, a paru satisfaite de ma réponse d'avant-hier; j'ai dit qu'il fallait attendre; je crois devoir maintenant cette déclaration; et je pense que sous peu de jours nous pourrions nettement expliquer la situation. Mais aujourd'hui il est de notre devoir de ne point parler encore.

M. De la Coste fait remarquer que la question de la loi de comptabilité peut être résolue, quels que soient les hommes qui se trouvent au banc des ministres. Cette loi n'est en rien une question de partis. Il importe de la discuter parce que ce sera la seule loi sérieuse et importante de la session, et que nous avons au banc des ministres des hommes très-capables de soutenir la discussion.

M. Devaux. La chambre a le droit de savoir s'il y a un ministère ou non; et en demandant des explications, M. Verhaegen n'a porté en rien atteinte au droit de la royauté. Si le ministère a donné sa démission, il devient un ministère purement administratif; le ministère n'a pas le droit de cacher sa position à la chambre, le parlement a le

— Etes-vous seul, monsieur l'abbé, demanda Caderousse en joignant les mains, ou bien avez-vous là des gendarmes tout prêts à me prendre?

— Je suis tout seul, dit l'abbé, et j'ai encore pitié de vous; et je vais laisser aller, au risque des nouveaux malheurs que peut amener ma faiblesse, si vous m'êtes toute la vérité.

— Ah! monsieur l'abbé, s'écria Caderousse en joignant les mains et en se rapprochant d'un pas de Monte-Christo, je puis bien dire que vous êtes mon sauveur, vous!

— Vous prétendez qu'on vous a délivré du bagne?

— Oh! ça, foi de Caderousse, monsieur l'abbé!

— Qui cela?

— Un Anglais.

— Comment s'appelait-il?

— Lord Wilmore.

— Je le connais; je sâurai donc si vous mentez.

— Monsieur l'abbé, je dis la vérité pure.

— Cet Anglais vous protégeait donc?

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 6 MARS 1846.

LE COMTE DE MONTE-CHRISTO. (1)

L'effraction. (Suite.)

L'homme qu'il avait vu monter sur une borne au coin de la rue, et qui promenait toujours dans la main une clé, se précipita au lieu de s'inquiéter de ceux qui pouvaient venir soit par l'avenue des Champs-Élysées, soit par le boulevard des Capucines, il ne paraissait préoccupé que de ce qui se passait chez le comte, et tous ses mouvements avaient pour but de voir ce qui se passait dans le cabinet.

Monte-Christo, tout à coup, se frappa le front et laissa tomber sur ses lèvres quelques paroles d'un rire silencieux.

— Demeure ici, lui dit-il tout bas, caché dans l'obscurité, et quel que soit le bruit que tu entendes, quelque chose qui se passe, n'entre et ne te montre que si je t'appelle par ton nom.

Alors Monte-Christo tira d'une armoire une bougie tout allumée, et au moment où le voleur était le plus occupé à sa serrure, il ouvrit doucement la porte, ayant soin que la lumière qu'il tenait à la main donnât tout entier sur son visage.

La porte tourna si doucement que le voleur n'entendit pas le bruit. Mais, à son grand étonnement, il vit tout à coup la chambre s'éclairer. Il se retourna.

— Eh! bonsoir, cher monsieur Caderousse! dit Monte-Christo; que diable venez-vous donc faire ici à une pareille heure?

— L'abbé Basoni! s'écria Caderousse.

— Et ne sachant comment cette étrange apparition était venue jusqu'à lui, puisqu'il avait fermé les portes, il laissa tomber son trousseau de fausses clés, et resta immobile et comme frappé de stupeur.

Le comte alla se placer entre Caderousse et la fenêtre, coupant ainsi au voleur toute son seule issue de retraite.

— L'abbé Basoni! répéta Caderousse en fixant sur le comte des yeux hagards.

— Eh bien; sans doute, l'abbé Basoni, reprit Monte-Christo, lui-même.

(1) Voir le Journal de La Haye d'avant-hier.

droit de la connaître. Est-il besoin de dire la différence qu'il y a entre un ministre démissionnaire et un ministre qui n'est pas démissionnaire? mais un ministre démissionnaire est préoccupé d'idées particulières, oubliant les idées politiques et les idées administratives. Un ministre démissionnaire doit s'interdire la discussion d'une loi qui touche à l'avenir du pouvoir, car le ministère ne peut s'occuper sérieusement d'une loi semblable. Je crois, messieurs, que l'on ne peut celer la situation actuelle sans manquer d'égards à la chambre, que si l'on ne peut la cacher. Il est possible qu'en ce moment la situation soit telle qu'il soit impossible au cabinet de donner des explications complètes, mais cependant la chambre peut et doit savoir si des démissions ont été données.

M. d'Huart, ministre d'Etat, et M. Dechamps, ministre des affaires étrangères, déclarent que le cabinet s'en tient aux explications données par M. le ministre des finances, après quoi la chambre reprend son ordre du jour qui est la suite de la discussion de la loi de comptabilité.

Voici ce que dit l'Emancipation, au sujet de la crise ministérielle:

Les bruits de démissions ministérielles, que nous avons mentionnés hier avec réserve, sont aujourd'hui confirmés. Ces démissions doivent avoir été remises hier entre les mains de Sa Majesté; ce sont celles du ministère entier. Parmi les conjectures de toute espèce qui circulent en ville sur la dissolution du cabinet, on se préoccupe surtout de M. Van de Weyer. On s'entretient de ce que ce ministre va faire. On s'accorde généralement à dire que M. Van de Weyer veut, renonçant à ses fonctions d'ambassadeur à Londres, accepter une place à la chambre des représentants, les représentants de Bruxelles se concertent entre eux pour qu'à l'instar même une place devienne vacante par la démission de l'un d'eux; et cette place serait offerte à M. Van de Weyer. Il s'agit, comme on voit, de créer à M. Van de Weyer une position nouvelle, disons le mot, de lui faire une situation difficile.

Pour aujourd'hui, nous nous abstenons de toute réflexion. La phase nouvelle que nous regrettons, dans laquelle nous allons entrer, appelle un examen auquel nous nous préparons, mais que nous croyons ne pouvoir bien établir qu'au moyen d'éclaircissements précis sur les causes de cette dissolution de cabinet.

P. S. M. le comte de Muelenaere a été mandé à Bruxelles. Il est attendu à chaque instant.

L'opinion des hommes les mieux informés est que, quoiqu'il y ait démission de tous les ministres, quelques-uns des membres du ministère démissionnaire sont destinés à constituer la partie la plus importante de la nouvelle combinaison. Mais l'adhésion de ces membres à la nouvelle combinaison ne peut être donnée encore comme une certitude, car elle dépend d'adjonctions jusqu'ici douteuses.

Nos renseignements diffèrent beaucoup de ceux de l'Emancipation, dit l'Indépendance, et cependant nous avons lieu de croire que nous sommes bien informés. Ainsi nous croyons qu'il est inexact de parler de la présence de M. de Muelenaere à Bruxelles, comme s'il avait été mandé après la remise des démissions ministérielles. M. le gouverneur de la Flandre occidentale avait été convoqué pour le conseil qui a précédé lundi la remise de ces démissions; c'est lundi qu'il devait arriver, et s'il n'a quitté Bruges que le lendemain, c'est sans doute par suite d'une de ces indispositions auxquelles cet homme d'Etat est sujet, lorsqu'on touche au moment de prendre des résolutions définitives.

Quoi qu'il en soit, il paraît certain quant à présent que M. de Muelenaere n'a point été appelé après les démissions, et qu'il est jusqu'ici, du moins, étranger au travail de reconstitution du cabinet.

Ce que l'Emancipation rapporte touchant M. Van de Weyer, n'est pas plus exact, en ce qu'elle envisage comme irrévocable la retraite de M. le ministre de l'intérieur.

On assure, en effet, que M. Van de Weyer a été reçu hier par le Roi et l'on ajoute qu'il aurait été chargé par S. M. de former un cabinet.

La crise qu'on a cherché si longtemps à nier, donc éclatée. Il serait impossible d'en prévoir des maintenant l'issue, mais il semble qu'elle ne peut inspirer aucune inquiétude. Les questions sur lesquelles les hommes politiques de l'une ou de l'autre opinion ont à s'entendre, ne sont pas nombreuses et sont suffisamment étudiées pour qu'on puisse promptement tomber d'accord. Il en est de même des affaires pendantes devant les chambres, leur discussion ne peut traîner beaucoup; nous sommes plutôt convaincus qu'un ministère nouveau pourra imprimer aux délibérations législatives une plus grande activité. Il ne

vers l'abbé, qui demeura immobile à sa place, toujours calme et interrogateur.

— Vous mentez! dit l'abbé Busoni avec un accent d'irrésistible autorité.

— Monsieur l'abbé!

— Vous mentez! Cet homme est encore votre ami, et vous vous servez de lui comme un complice peut-être?

— Oh! monsieur l'abbé!

— Depuis que vous avez quitté Toulon, comment avez-vous vécu? Répondez.

— Comme j'ai pu.

— Vous mentez! reprit une troisième fois l'abbé avec un accent plus impératif encore.

Caderousse terrifié regarda le comte.

— Vous avez vécu, reprit celui-ci, de l'argent qu'il vous a donné.

— Eh bien! c'est vrai, dit Caderousse, Benedetto est un fils de grand seigneur.

— Comment peut-il être fils d'un grand seigneur?

— Fils naturel.

— Et comment nommez-vous ce grand seigneur?

— Le comte de Monte-Christo, celui-là même chez qui nous sommes.

— Benedetto le fils du comte? reprit Monte-Christo étonné à son tour.

— Dame! il faut bien croire, puisque le comte lui a trouvé un faux père, puisque le comte lui fait quatre mille francs par mois, puisque le comte lui laisse cinq cent mille francs par son testament.

— Ah! ah! fit le faux abbé qui commençait à comprendre, et quel nom porte en attendant ce jeune homme?

— Il s'appelle Andrea Cavalcanti.

— Alors c'est ce jeune homme que mon ami le comte de Monte-Christo reçoit chez lui, et qui va épouser mademoiselle Danglars?

— Justement.

— Et vous souffrez cela, misérable! vous qui connaissez sa vie et sa détresse?

— Pourquoi voulez-vous que j'empêche un camarade de réussir? dit Caderousse.

— C'est juste, ce n'est pas à vous de prévenir M. Danglars, c'est à moi.

— Ne faites pas cela, monsieur l'abbé!

peut, d'autre part, y avoir de dissensions sérieuses. Les principales questions à l'ordre du jour de la Chambre, pas plus sur les budgets que sur la convention avec la France, les négociations avec la Hollande ou la législation des sucres. Il ne faut donc pas s'émouvoir outre mesure des quelques jours d'intervalle qu'il y aura probablement dans les travaux parlementaires. Ce retard sera bientôt compensé, car nous l'espérons, il sortira enfin de cette crise un ministère qui pourra compter sur une majorité sympathique et dévouée.

### Les désordres en Pologne.

Breslau, 25 février.

Sont arrivés ici ce matin de Cracovie: M. H. Engelhardt, ministre résident prussien, de Chlopicki et Dembicki, généraux, Kirczmarier, banquier, et le jeune Haller, arrêté à Gletwitz par rapport à l'attaque d'une diligence. Rien de positif touchant le sort de la garnison autrichienne à Cracovie. Ce qui est sûr, c'est que la garnison autrichienne a évacué la ville, livrée maintenant à tous les caprices d'une foule effrénée. (1) Le nombre des insurgés s'accroît d'heure en heure et on le porte déjà à 40,000 (?) hommes. Des prières, le crucifix et l'épée à la main, conduisent les diverses bandes, qui ébouriffent sur le camp dont on refuse de marcher avec elles. Demain, il partira encore d'une demi-batterie pour la Haute-Silésie; M. le comte de Potocki a passé par cette capitale venant de Brno, pour se rendre dans la Haute-Silésie, il n'a pas eu compte de l'insurrection qu'on lui a faite de se faire inscrire d'abord au bureau de police.

Le pont de la Vistule qui mène à Podgoreza est coupé. (Gazette de Spener.)

Un rapport officiel de Tornow, 19 février, nous met en mesure de compléter par ce qui suit, le récit des événements du 18 et du 19 courant.

Les autorités civiles et militaires de cette ville, instruites du mouvement révolutionnaire qui allait éclater, se tenaient prêtes pour ce cas. Au lever du jour, le 18, des délégués de 70 communes vinrent, de leur part, avertir les autorités qu'ils avaient coupé d'endroits des insurgés, se composant de seigneurs, de nobles, de mandataires, d'économes, d'écrivains, etc. Ils attaquèrent et sommèrent les communes avec menaces et emploi de la force de prendre part à l'insurrection faite pour la nuit suivante; de prendre des armes, qu'ils leur fournirent; de faire et de fournir des fourches, puis d'aller avec eux à Thornow, afin de les aider à prendre possession de l'arrondissement et à massacrer tout le monde, hormis les Polonais.

Toutes ces députations manifestèrent le plus fidèle attachement à la cause du gouvernement et sollicitèrent des secours militaires pour s'emparer des traites. La ville ainsi menacée ne put fournir ces secours à l'instant même et les délégués furent congédiés après qu'on les eut exhortés à persévérer dans leurs sentiments de dévouement.

Cependant rien ne vint troubler la tranquillité de la ville: on observa pendant toute la nuit les mesures prises pour repousser une attaque; de grand matin on apprit que les diverses communes avaient eu pendant la nuit une suite de combats avec les insurgés, et que dans ces combats plusieurs personnes avaient été tuées et blessées.

Les insurgés, qui se composent de seigneurs, de nobles, de mandataires, d'économes, d'écrivains, etc. Ils attaquèrent et sommèrent les communes avec menaces et emploi de la force de prendre part à l'insurrection faite pour la nuit suivante; de prendre des armes, qu'ils leur fournirent; de faire et de fournir des fourches, puis d'aller avec eux à Thornow, afin de les aider à prendre possession de l'arrondissement et à massacrer tout le monde, hormis les Polonais.

Un écrit de la Silésie à la Gazette universelle allemande, en date du 26 février.

Les menées révolutionnaires ont trouvé un bon terrain à Breslau. Les nouvelles arrivées à Berlin, les Autrichiens, au nombre de 13 bataillons, sont entrés dans la ville de Cracovie.

covic. Depuis le 20, on remarquait sur différents points de la république des bandes insurgées qui ne déguisaient point leurs véritables dispositions, narguaient les autorités et appelaient traités à la patrie quiconque refusait de faire cause commune avec eux. Dans de pareilles circonstances, les habitants de plusieurs petites villes, craignant pour leurs biens, demandèrent des secours au gouverneur de Cracovie. Le général autrichien envoya quelques compagnies de troupes dans ces différentes localités et une division de garnison, déjà peu considérable; mais lorsqu'il se qu'il s'organisait une insurrection à Cracovie même, il concentra ses troupes et bivouaqua dans la ville. Les insurgés firent pleuvoir une grêle de pierres sur les troupes; et l'on tira sur elles de différentes maisons. Le général autrichien se préparait à quitter la ville avec ses troupes, lorsque des bandes considérables d'insurgés armés se jetèrent sur les soldats autrichiens avec tant d'impétuosité que ceux-ci ont dû évacuer la ville avec la plus grande précipitation et qu'ils ont dû laisser en arrière les blessés. Aussitôt que les troupes eurent passé la Vistule, le pont qui joint Cracovie et Podgoreza a été détruit, ce qui entrave la communication avec la Galicie. Le service des postes entre Breslau et Cracovie est interrompu depuis le 21 février; aussi n'a-t-on aucune nouvelle directe.

On dit que M. d'Engelhardt, ministre résident de Prusse, a pris la fuite; que les résidents russe et autrichien ont été pendus; qu'il y a une autre version; ces derniers auraient été seulement arrêtés.

On a écrit à Cracovie que le gouvernement prussien dispose de 9 à 10,000 hommes armés, dont une partie se compose de paysans armés de faux. Le nombre des insurgés augmente de jour en jour. Presque toutes les troupes cantonnées à Breslau et dans la Haute-Silésie se sont dirigées vers la frontière de Cracovie. On dit que le commandant en chef des corps d'armée silésien, comte de Brandebourg, a reçu l'ordre d'agir avec la plus grande énergie. On attend à Breslau deux régiments du corps des gardes pour remplacer les troupes qui sont parties pour la frontière.

Le jeune homme qui a attaqué et volé la diligence de Breslau à Lipowicz a été arrêté à Gletwitz, où il a été transporté à Breslau. Il prétend qu'il a été contraint de se prêter à cette coupable entreprise.

Posen, 25 février.

Notre forteresse est toujours sur le pied de guerre: les pontons levés, les troupes de nuit, les batteries d'artillerie sur les portes, des bouches à feu placées dans les murs, les postes et les postes établis dans les ouvrages extérieurs pour surveiller sur quiconque s'approche sans permission. Les troupes arrivées hier de Schrimm et de Kosten, il se trouve maintenant à Posen deux bataillons du 18<sup>e</sup> et deux du 19<sup>e</sup> régiment d'infanterie, deux compagnies de réserve, deux escadrons du 7<sup>e</sup> régiment de hussards et l'artillerie stationnée dans cette ville. Le bruit court que beaucoup de prêtres ont été arrêtés dans le grand-duché: en réalité, ce n'est qu'un petit nombre, mais il y a eu agitations contraires à leur mission de prêcher la paix. Les charges articulées contre le suffragant de Gnesen, conduit à Thorn, sont innocentes.

Un ecclésiastique catholique le doyen Jankowski, a été arrêté par les troupes et amené hier à Posen.

Les nouvelles arrivées de grand-duché, ont été également arrêtés et conduits ici.

Nous avons maintenant dans notre province 85 escadrons de cavalerie, 22 bataillons d'infanterie et 9 batteries d'artillerie à cheval; ce chiffre sera encore augmenté.

Les mesures de précaution et les dispositions militaires qui existent dans notre ville, mais on se borne aux plus nécessaires pour ne pas fatiguer inutilement les troupes.

On a dit que le mouvement révolutionnaire qui a éclaté dans le grand-duché, n'a été qu'un mouvement local, qu'il n'y a eu ni insurrection générale dans le grand-duché. Deux régiments russes ont été dirigés en toute hâte sur Cracovie. Il paraît de ce que l'on dit, que les troupes silésiennes, cependant ils s'accordent tous en un point, c'est que le sang a coulé et que les troupes autrichiennes ont été

— A M. Danglars.

— Tu me fais peur, dit Caderousse en tirant un couteau de sa poche et en frappant le comte au milieu de la poitrine, tu ne diras rien, l'abbé!

— Au grand étonnement de Caderousse, le poignard, au lieu de pénétrer dans la poitrine du comte, rebroussa chemin.

— En même temps le comte saisit de la main gauche le poignet de Caderousse, et le tordit avec une telle force que le couteau tomba des doigts du comte.

— Mais le comte, sans s'arrêter à ce cri, continua de tordre le poignet du bandit, jusqu'à ce que, le bras disloqué, il tombât à genoux, puis ensuite la face contre terre.

Le comte appuya son pied sur sa tête, et dit:

— Je ne sais qui me retient de te briser le crâne, scélérat!

— Ah! grâce! grâce! cria Caderousse.

Le comte retira son pied.

— Relève-toi! dit-il.

Caderousse se releva.

— Tuidieu! quel poignet vous avez, monsieur l'abbé! dit Caderousse, caressant son bras tout meurtri par les tenailles de chair qui l'avaient étreint; tuidieu! quel poignet!

— Silence. Dieu me donne la force de dompter une bête féroce comme toi; c'est au nom de ce Dieu que j'agis, souviens-toi de cela, misérable, et t'épargner en ce moment, c'est encore servir les desseins de Dieu.

— Oui! fit Caderousse tout anéanti.

— Prends cette plume et ce papier, et écris ce que je vais te dicter.

Je ne sais pas écrire, monsieur l'abbé.

— Tu mens; prends cette plume et écris!

Caderousse, subjugué par cette puissance supérieure, prit et écrivit.

Monsieur l'abbé, l'homme que vous recevez chez vous et qui vous distend votre fille, est un ancien forçat échappé avec moi du bagne de Toulon; il portait le n° 59, et moi le n° 58.

Il se nommait Benedetto; mais il ignore lui-même son véritable nom, n'ayant jamais connu ses parents.

— Signe! continua le comte.

— Mais vous voulez donc me perdre?

— Si je voulais te perdre, imbécile, je te traînerais jusqu'au premier corps de garde; d'ailleurs, à l'heure où le billet sera rendu à son adresse, il est probable que tu n'auras plus rien à craindre; signe donc.

Caderousse signa.

L'adresse: A Monsieur le baron Danglars, banquier, rue de la Chaussée d'Antin.

Caderousse écrivit l'adresse.

L'abbé dit à Caderousse: — Maintenant, dit-il, c'est bien, va-t'en.

— Par où?

— Par où tu es venu.

— Vous voulez que je sorte par cette fenêtre?

— Tu y es bien entré.

— Vous méditez quelque chose contre moi, monsieur l'abbé?

— Imbécile, que veux-tu que je médite?

— Pourquoi ne pas m'avoir les poignets?

— A quoi bon réveiller le concierge?

— Monsieur l'abbé, dites-moi que vous ne voulez pas ma mort.

— Je vous en prie, Dieu veut.

— Mais jurez-moi que vous ne me frapperez pas tandis que je descendrai.

— Soit et lâchez-moi!

— Que voulez-vous dire de moi?

— Je te le demande? J'ai essayé d'en faire un homme heureux et je n'y ai pas réussi.

— Monsieur l'abbé, dit Caderousse, tentez-moi d'empêcher de mourir.

— Soit! dit le comte. Ecoute, tu sais si je suis homme de parole?

— Oui, dit Caderousse.

— Si tu rentres chez toi sain et sauf...

— A moins que ce ne soit de vous, qu'il ne s'agit de craindre.

— Si tu rentres chez toi sain et sauf, quitte Paris, quitte la France et partout où tu seras, tant que tu te conduiras honnêtement, je te ferai passer une petite pension; car si tu rentres chez toi sain et sauf, en bien.

— Eh bien! demanda Caderousse, tout frémissant.

— Eh bien! je croirai que Dieu t'a pardonné, et je te pardonnerai aussi.

— Mais comme je suis chrétien, balbutia Caderousse en reculant, vous me faites honnir de peur.

— Allons, va-t'en! dit le comte en montrant du doigt la fenêtre à Caderousse.

Caderousse, encore mal rassuré par cette promesse, enjamba la fenêtre et mit le pied sur l'échelle.

— Et il souffla la bougie.



